

reflets

Coopérations scientifique, économique et culturelle

UNE MISSION SOCIALE



BRUXELLES — Depuis sa création, en avril 1949, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) a été identifiée, à tort ou à raison, presque exclusivement à la mission militaire que les fondateurs de cet organisme international lui avaient confiée il y a un quart de siècle. Pourtant, il existe au sein de l'OTAN une dimension qui dans

turel qui au fil des années ont attiré de plus en plus l'attention des porte-parole des 15 pays membres de l'OTAN. Toutefois, il ne faut pas se surprendre pour autant de l'ampleur que prend cette mission au sein de l'alliance, puisque l'article deux du traité est très explicite par lui-même. Il est dit que "les parties contribueront

chacune d'entre elles ou entre toutes." Si dans les faits, cette mission a tardé à se faire connaître, il faut résumer comme première raison que l'OTAN devait, à la suite de la dernière guerre mondiale établir un équilibre militaire valable en Europe vis-à-vis l'Union soviétique. Une fois cette équilibre militaire atteint, il était tout à fait logique que les autorités de l'alliance concentrent leurs efforts à développer davantage la "mission sociale" de l'OTAN.

Leur rapport, aujourd'hui connu sous le nom de "Rapport du comité des trois" comprenait une série de recommandations importantes et de principes de base en fonction desquels le rôle de l'OTAN dans le domaine économique a été renforcé considérablement et continue de plus à se développer. Le rapport du Comité des trois a ainsi conduit à la création, en 1957, d'un Comité économique au sein du conseil de l'OTAN. Ce comité assume deux fonctions principales. Il permet tout d'abord aux pays membres de se tenir mutuellement informés des problèmes économiques d'actualité qui touchent directement l'Alliance et de leurs implications. Il offre par ailleurs

le cadre d'une consultation régulière sur les problèmes particuliers soulevés par l'un des pays membres ou par le Conseil de l'OTAN. Sans pour autant apporter une aide directe aux pays en voie de développement, l'OTAN ne régle pas pour autant ce problème aux oubliettes. Dans un premier temps, cet organisme s'en remet à tout un réseau d'institutions nationales et internationales qui fournit directement de l'aide à ces pays, et dans un second temps, l'alliance étudie méticuleusement les résultats et les conséquences de l'aide militaire apportée aux pays en voie de développement par les grandes puissances communistes.

Dans un contexte de politique intérieure, l'OTAN s'attarde toutefois aux nombreuses disparités qui existent au sein des pays membres de l'alliance. On sait qu'à l'intérieur même de l'OTAN, il existe des pays qui ne vivent pas au même rythme que les grandes puissances qui font parti de l'OTAN. Il suffit de mentionner les problèmes économiques de la Turquie pour comprendre qu'à ce chapitre cette alliance a un rôle important à jouer. Le Portugal et la Grèce peuvent également être considérés comme étant des pays qui ont besoin d'un développement industriel et économique.

Or, à la suite d'une importante étude, les pays membres ont accepté la mise en application d'une recommandation qui a pour effet de favoriser le développement économique de ces pays. Dès le début de 1963, un consortium fut alors mis sur pieds sous l'égide de l'OCDE pour la mission d'état de coordonner l'aide à la Turquie dans le cadre du consortium revêt essentiellement trois formes: a) crédits pour le financement du programme d'importation d'équipements; b) crédits pour le financement de certains projets et c) allègement de la dette en-

par Réjean LACOMBE

L'ensemble est toute aussi importante, sinon davantage, que l'organisation militaire. Puisqu'il faut accrocher une étiquette à cette dimension, fort méconnue il est vrai, nous oserions l'appeler la "mission sociale" de l'OTAN. C'est ainsi que cette mission touche des secteurs stratégiques, donc très importants, pour des pays industrialisés. Il faut en somme noter les aspects économique, scientifique et cul-

au développement de relations internationales pacifiques et amicales en renforçant leurs libres institutions, en assurant une meilleure compréhension des principes sur lesquels ces institutions sont fondées et en développant les conditions propres à assurer la stabilité et le bien-être. Elles s'efforceront d'éliminer toute opposition dans leurs politiques économiques internationales et encourageront la collaboration économique en-

La mission économique Il faut en fait remonter en 1956 pour se rendre à l'évidence que les pays membres de cet organisme ont compris qu'ils ne pouvaient pas exclusivement et continuellement concentrer leur force sur le plan militaire. C'est ainsi que trois personnalités de premier plan de l'alliance, M. Lester B. Pearson, ancien premier ministre du Cana-

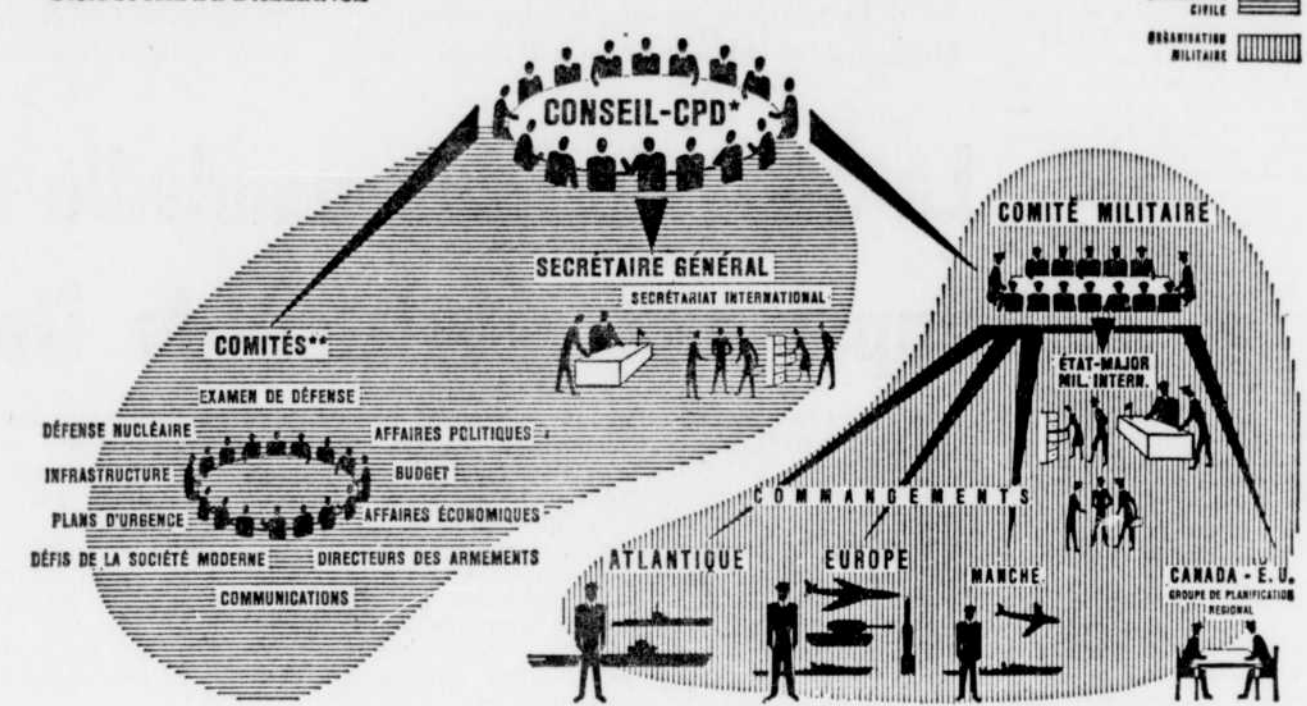
da, M. Gaetano Martino, de l'Italie et M. Halvard Lange, de la Norvège, ont été chargés de formuler des recommandations sur la façon dont l'OTAN pourrait étendre ses activités dans le domaine économique. Leur rapport, aujourd'hui connu sous le nom de "Rapport du comité des trois" comprenait une série de recommandations importantes et de principes de base en fonction desquels le rôle de l'OTAN dans le domaine économique a été renforcé considérablement et continue de plus à se développer. Le rapport du Comité des trois a ainsi conduit à la création, en 1957, d'un Comité économique au sein du conseil de l'OTAN. Ce comité assume deux fonctions principales. Il permet tout d'abord aux pays membres de se tenir mutuellement informés des problèmes économiques d'actualité qui touchent directement l'Alliance et de leurs implications. Il offre par ailleurs

que l'OTAN joue un rôle prépondérant, il n'en reste pas moins que dans le domaine de la coopération scientifique elle débouche lentement sur des actions très concrètes et significatives. Certes, ce n'est peut-être pas encore le Pérou. Mais, au moins les représentants des pays membres de l'alliance sont conscients qu'ils ne peuvent régler individuellement ou sur leur territoire respectif, les problèmes qui découlent normalement du domaine scientifique. Afin de pouvoir déboucher sur des réalisations concrètes, l'OTAN a donc compris qu'il y avait beaucoup à gagner d'une action internationale plus efficace. À la session de décembre, deux décisions décisives étaient prises dans ce domaine. La première vise la formation d'un comité scientifique, composé de représentants nationaux ayant pleine autorité pour traiter des questions scientifiques et la seconde prévoit la création d'un poste de conseiller scientifique auprès du secrétaire général, qui dès le début, a assumé d'importantes responsabilités. C'est ainsi que depuis quelques années à peine, ce comité scientifique a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une politique valable au chapitre de la coopération scientifique. Différents programmes scientifiques généraux, comprenant entre autres un programme d'aide aux chercheurs, un programme de bourses de recherche scientifique, etc, ont été mis sur pied et produisent des effets très intéressants. Au seul domaine de la recherche scientifique, le budget du comité scientifique a plus que doublé depuis 1969. Ce budget n'était en fait que de l'ordre de \$1 million de dollars en 1969. En 1970, les autorités de l'alliance y greffait un montant additionnel de \$750.000. Actuellement ce budget semble se stabiliser aux alentours de \$2,5 millions.

Il est toutefois un secteur qui jouit, et pour cause, d'une plus grande faveur. Celui destiné à la lutte contre la pollution. Ce problème n'est certes pas nouveau en soi. Mais, l'OTAN consacre de plus en plus d'efforts dans le but de découvrir les sources de pollution et surtout tente par tous les moyens mis à sa disposition de trouver les mécanismes appropriés pour éviter que s'accroisse davantage le processus de la pollution. En somme, on peut d'ores et déjà mettre beaucoup d'espoir

La semaine prochaine: le rôle du Canada au sein de l'OTAN

STRUCTURE DE L'ALLIANCE



par Jean-Jacques Larivière, Ph.D.

Psychothérapeute
ancien professeur de l'Université de Montréal

"JE NE TROUVE RIEN DE DRÔLE DANS LA VIE"

Chaque individu a son caractère. C'est ce qui fait que deux personnes réagissent différemment dans une situation donnée, même avec des dispositions intellectuelles équivalentes. Parler du caractère, c'est donc faire allusion à une certaine stabilité dans les réponses et dans la manière de se comporter dans les différentes situations de la vie courante. Plusieurs choses contri-

buent à donner à chacun tel ou tel caractère. Mentionnons en particulier: l'humeur, l'énergie, les émotions, la force de volonté, le contact social. L'humeur est une disposition de base de chaque individu qui fait que nos différents états d'âme sont empreints de joie ou de tristesse. L'individu normal a l'habitude d'éprouver et de manifester s'il le désire, de la joie ou de la tristesse selon les différentes situations qu'il a à vivre. Pourtant, en plus de l'environnement qui vient influencer le caractère joyeux ou triste de chacun, il y a comme toile de fond, une disposition de base qui fait que tel individu est plus enclin à l'humeur agréable et tel autre à l'humeur triste.

Lorsque se manifeste un trouble au niveau de l'humeur joyeuse, on parle du type dépressif s'il en manque, et d'hyperactif, s'il y a exagération. Le dépressif voit habituellement la vie sous un angle pessimiste. Tout est à changer dans la société. Il trouve que la plupart des hommes sont des égoïstes. Il comprend difficilement que l'on puisse s'abandonner à une vraie joie dans ce monde. Il voit plus facilement les petits travers des hommes que leurs qualités et leurs bonnes intentions. Dans les discussions, il insiste le plus souvent sur les aspects négatifs des personnes ou des choses. Comme les autres se fatiguent vite de ce pessimisme, il en vient à être silencieux, réservé, soucieux, accablé.

On peut distinguer différentes formes de dépressifs. Il y a d'abord les "réservés". Ceux-là sont des êtres sensibles, délicats, bons, tendres même. Ils savent comprendre les autres surtout dans leurs difficultés et ils aiment

compartir à leurs souffrances. Pourtant, ces dépressifs manquent d'élan, d'enthousiasme pour commencer une tâche et la mener jusqu'à la fin. Ils doutent d'eux-mêmes et se contentent souvent de bonnes intentions. Dès qu'une situation nouvelle e' imprévue se présente, ils restent comme sans moyen adéquat pour y faire face.

Il y a aussi les dépressifs "renfrognés". Ceux-là sont toujours maussades, chagrins. Ils s'irritent d'un rien. Ils critiquent facilement. Tout les déçoit. Aux autres, ils apparaissent dépourvus de sensibilité. On a l'impression qu'ils sont plus heureux (ou moins malheureux) quand tout va mal parce qu'alors, les événements semblent donner une apparence de justification à leur pessimisme. Ceux-là deviennent facilement méfiants et même agressifs. Ils se replient sur eux-mêmes. Certains en viennent peu à peu à développer le sentiment que les autres leur en veulent ou se réjouissent de leurs difficultés.

Il y a également ceux que l'on pourrait appeler les dépressifs "austères". Ceux-là sont souvent des hommes de devoir, très exigeants pour eux-mêmes, vivant dans une austérité calculée. Ils peuvent être aussi des hommes d'action mais dans toutes leurs activités, ils doutent toujours de leurs capacités. Extérieurement, ils peuvent donner à penser à l'entourage qu'ils ont atteint à une belle sérénité, mais en réalité, tout cela est étudié et correspond à l'image qu'ils veulent projeter plutôt qu'à la vérité de leur personnalité. Ces dépressifs sont souvent orgueilleux. A force d'efforts sur eux-mêmes, ils sont satisfaits de ce per-

sonnage qu'ils laissent voir. Certains en viennent même à se réfugier dans une espèce d'indifférence qui leur fait mépriser la vie d'ici-bas et les individus qu'ils côtoient. Tels apparaissent les dépressifs. Il ne s'agit pas ici de ceux qui souffrent de dépression névrotique. Dans ce cas, le malade est accablé par le sentiment de culpabilité; il se croit foncièrement méchant, indigne de tout. Il n'a plus le goût de manger, de travailler, de se divertir. Il connaît de terribles crises d'angoisse: transpiration, battements de coeur, respiration haletante, maux de tête, serremments de la gorge, tremblements des membres. Il est le plus souvent incapable de dormir sans utiliser des sédatifs ou des somnifères. Il importe donc de ne pas confondre la maladie qui s'appelle dépression avec ce que nous avons décrit comme le "type dépressif". Ce dernier état dépend principalement de la constitution de l'individu même si les circonstances extérieures peuvent largement contribuer à faire ressortir davantage ses dispositions innées. Le type dépressif n'est donc pas nécessairement un déséquilibré. Tout dépend de la façon dont il réagit à cette tendance fondamentale de sa personnalité. Parmi ceux qui ont ce caractère, certains se laissent peu à peu entraîner vers la destruction d'eux-mêmes et finissent par tomber dans la maladie dépressive. D'autres au contraire, utilisent certains aspects de leur personnalité pour les rendre plus positifs et réalisent ainsi des oeuvres remarquables notamment dans le domaine de la littérature et des arts.

POUR L'ENTRETIEN DE VOS VÊTEMENTS FIEZ-VOUS AU NETTOYEUR "BETTY BRITE"

GRATUIT

PROC. JE ANTI-MITE

- Procédé anti-mite
- Prolonge la durée de vos vêtements
- Protège contre l'odeur et l'humidité

Nettoyeur Betty Brite

Facilité de stationnement
462, St-Georges — Trois-Rivières

SUCCURSALES:
Nettoyeur Châteaudun,
angle Thibault et Mgr Comtois
Laine Les Rivières,
Centre Les Rivières

L'Estérel vous attend!

Il a préparé votre premier nid d'amour

Une chambre de rêve, claire le jour, télécolorée même la nuit, un lac beau comme une légende, une table inoubliable, des sourires amis, la chaleur d'un vrai foyer. À l'Estérel on apprend le bonheur complet.

CAR: Piscine intérieure, chauffée

- Golf • Equitation • Tennis • Randonnées en forêt • Plaisirs nautiques
- Terrasses et balcons d'amoureux

SONT À VOUS

À l'Estérel on aime ceux qui s'aiment

l'Estérel

Faites de votre voyage de noces un véritable conte des Mille et Une Nuits. Communiquez avec l'Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Terrebonne, Québec. Au téléphone: 814-228-3571 (Sainte-Marguerite), 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou 1-800-261-3222 (télévoies), Par-télex: 05-24464.

Réservez 90 jours à l'avance et recevez un cadeau qui dure 90 ans.

Plusieurs articles ne peuvent plus être appliqués

Un règlement de police plus que centenaire à Sorel

SOREL (LB) — Le directeur de police de Sorel, M. Benoit Turcotte, prépare actuellement un nouveau règlement de police, destiné à remplacer le règlement actuel, qui avait été adopté le 9 juillet 1872 par le conseil municipal du temps.

Ce règlement, plus que centenaire, a été modifié à quelques reprises, mais il renferme plusieurs articles qui ne peuvent plus être appliqués par les policiers.

L'article 5 mentionne que les constables "auront pouvoir et autorité dans les limites de la ville, de signifier et exécuter les warrants et autres procédures pour l'appréhension et la mise en prison des personnes accusées ou détenues pour examen ultérieur ou leur procès, ou pour la signification de toute sommation pour la violation de quelque un des règlements de la ville..."

Le règlement 102 stipule que les personnes qui aident un constable dans l'arrestation ou l'emprisonnement d'un individu reçoivent "la somme d'une piastre et cinquante centimes". Le constable "devra jurer" que cette assistance lui était nécessaire et indispensable. Par ailleurs, s'il est nécessaire d'employer une voiture de charretier pour effectuer une arrestation, les frais seront payés par le conseil de ville.

Un article du règlement oblige les citoyens à assister les constables. "Il sera du devoir de toutes personnes demeurant dans cette ville, chaque fois qu'elles en seront requises par quelque homme de police ou officier de paix, de l'aider ou assister promptement dans l'exécution de ses devoirs pour l'appréhension et emprisonnement de tout délinquant".

Le règlement stipule que personne ne donnera de propos délibéré aucune fausse alarme de feu ni ne criera à la police sans cause légitime, ni n'emploiera aucun sonneur, ni ne se servira

lui-même d'aucune cloche, cor ou trompette ou autre instrument résonnant (sauf et excepté dans les processions ou cérémonies religieuses ou militaires, et les bandes ou compagnies de musique régulièrement organisées), ni n'emploiera aucun moyen ni ne fera aucun bruit ou geste de nature à attirer la foule dans les rues, sur les trottoirs ou autres endroits publics et à gêner la circulation pour aucune cause quelconque, sans une permission écrite du maire à cet effet.

Pour les fins et suivant le sens de ce règlement, les personnes suivantes dans les limites de la ville de Sorel seront réputées être des personnes débauchées, désœuvrées et déréglées, et seront passibles de la pénalité imposée pour infraction audit règlement, à savoir:

...Les personnes qui, étant capables de travailler et par là ou par d'autres moyens se soutiennent, elles et leurs familles (entièrement ou en partie), refuseront ou négligeront volontairement de le faire; toute personne qui exposera volontairement à la vue dans aucune rue, route, chemin ou place publique, ou dans la fenêtre ou autre partie d'aucun magasin, ou autre édifice, situé sur aucune rue, route, chemin ou place publique, aucune impression, image ou gravure obscène ou autre exhibition indécente; toute personne qui errera par la ville et logera dans aucune grange ou remise, ou dans aucun édifice abandonné ou inoccupé, ou en plein air, ou sous une tente ou dans aucune charrette ou wagon, n'ayant aucun moyen apparent de subsistance et ne rendant pas d'elle un compte satisfaisant; les personnes déplaçant, transportant, emportant ou endommageant malicieusement aucun trottoir...; les personnes qui feront battre des chiens ou des coqs dans les rues ou chemins...; les prostituées ou courtisanes de nuit rôdant dans

les champs ou dans une rue, route, place publique ou sur aucun quai...; les personnes de sexe différent qui vivent ensemble sans être mariées, de manière à être une cause de scandale pour le voisinage; les chefs de famille qui par leur inconduite dépeignent follement leur salaire, de manière à faire souffrir leur femme ou leurs enfants.

Un autre article de ce règlement centenaire mentionne qu'il ne sera permis à aucune personne possédant un étalon de le mettre en exhibition ou de l'attacher devant les portes des églises ou dans aucune rue ou place publique de cette ville, dans aucun temps de l'année, ou de s'en servir "pour la monte dans ladite ville, excepté dans un clos hors de la vue publique".

Le règlement stipule par ailleurs que toute personne ne pourra faire entendre, depuis dix heures du soir jusqu'à dix heures du matin, de la musique ou toute autre audition par gramophone ou radio au moyen de haut parleurs donnant sur la rue.

On définit également l'interprétation de ce règlement en soulignant que "le mot personne s'appliquera aussi bien aux personnes du genre masculin qu'à celles du genre féminin".

En ce qui concerne les amendes, l'article 25 mentionne que toute personne qui enfreindra aucune des dispositions de ce règlement sera passible pour chaque infraction d'une amende ou pénalité proportionnelle à la gravité de l'offense dont se sera rendu coupable le délinquant, "laquelle amende ou pénalité, dans tous les cas, sera de pas moins de deux piastres et de pas plus de cinquante piastres ou d'un emprisonnement dans la prison commune du district de Richelieu, pour un terme n'excédant pas trente jours et de pas moins de deux jours, pour toute et chaque offense".

Les élections tenues cette semaine valdront jusqu'au mois de novembre prochain. Ces élections ont donné le résultat suivant: président du conseil d'administration: M. P.-A. Poirier; vice-président du conseil d'administration: M. Gaston Roy, nouveaux membres sur le comité exécutif: le docteur Georges-Henri Dubois, M. Raymond Baehoc et Mme Diane Coutu-Paquin.

Le tout a été remis au directeur des services de l'équipement pour étude.

Achat d'écoles C'est l'école Saint-Wilfrid plutôt que l'école Le Manège que la commission scolaire de Victoriaville envisageait d'acheter. Toutefois ces projets semblent être abandonnés.

Toutefois, un nouveau projet qui sera probablement concrétisé sous peu relocalisera l'enseignement commercial dispensé par la Régionale. En effet, les commissions scolaires et régionales semblent être d'accord pour que la locale de Victoriaville loue 16 locaux de classe dont deux qui serviront de salle de dégagement et seront aménagés dans la partie non utilisée de l'école Saint-David.

Plus de 95 pour cent des étudiants qui suivent les cours commerciaux (au juvénat des frères du Sacré-Coeur à Arthabaska) sont de Victoriaville. C'est pourquoi la commission scolaire Régionale verrait d'un bon oeil la relocalisation de ce service à Victoriaville.

Comité de placement des professeurs M. Clément Cantin et Mme Réjeanne Marcotte ont été choisis par les autres commissaires pour les représenter sur le comité de placement régional des professeurs.

Voyage en train Les commissaires ont accepté d'assumer les coûts de transport des élèves de 6e année de l'école de Ham-Nord à Victoriaville pour leur permettre de prendre le train pour un voyage éducatif à Ottawa.

Les commissaires ont pris connaissance des soumissions pour la peinture des différentes écoles de ce secteur. Plusieurs entrepreneurs ont fait parvenir des offres de soumissions et devant ce fait, les commissaires ont décidé de porter le tout à l'attention de leurs ingénieurs et de prendre une décision finale à la prochaine rencontre.

On a aussi reçu des soumissions pour de l'ameublement et

On peut souligner qu'il ne s'agissait pas du premier règlement de police pour la ville de Sorel car l'article 26 stipule que les règlements antérieurs et notamment les règlements no 41 adopté le 27 novembre 1863 et no 81 adopté le 31 mars 1868 sont amendés ou abrogés.

Elections au conseil administratif du CEGEP de Victoriaville

VICTORIANVILLE (RL) — A la suite de vacances survenues récemment au sein du conseil d'administration du CEGEP de Victoriaville, ce dernier a dû procéder, au cours de sa dernière réunion, à l'élection d'un président et d'un vice-président ainsi qu'à la nomination de membres sur le comité exécutif.

On sait que l'élection de ces personnes se fait normalement tous les ans à la réunion régulière du mois de novembre.

En novembre dernier, M. Robert Caron avait été élu président mais son mandat comme membre du conseil d'administration arrivait à échéance au cours des mois suivants, et, au terme de la loi, ne pouvait être renouvelé. Ce mandat est actuellement terminé et le docteur Georges-Henri Dubois a été élu par l'assemblée des parents des étudiants pour lui succéder. De même, M. Paul Brunelle, ancien président du conseil d'administration et membre de ce même conseil depuis les tout débuts du CEGEP, avait présenté sa démission il y a quelques semaines. Enfin, d'autres vacances avaient aussi été créées, soit parmi les représentants des corps socio-économiques, soit parmi ceux des étudiants.

Les élections tenues cette semaine valdront jusqu'au mois de novembre prochain. Ces élections ont donné le résultat suivant: président du conseil d'administration: M. P.-A. Poirier; vice-président du conseil d'administration: M. Gaston Roy, nouveaux membres sur le comité exécutif: le docteur Georges-Henri Dubois, M. Raymond Baehoc et Mme Diane Coutu-Paquin.

Etant donné que la commission scolaire ne peut pas procéder directement à l'engagement de spécialistes, car le tout est du ressort du ministère des Affaires sociales, les commissaires ont demandé à ce ministère de procéder à l'engagement de deux travailleurs sociaux et d'un orthophoniste.

Etant donné que cette demande a été envoyée deux fois au ministère des Affaires sociales, les commissaires demandent d'en avertir le premier ministre Bourassa ainsi que le député du comté, le ministre Gilles Massé.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.



A peine était-il entré dans l'édifice fédéral que le député Robert Malouin était assailli par les grévistes de la Dennison de Drummondville où ces derniers l'attendaient depuis 10 heures le matin. Il fut orageusement accueilli à 20 h 30, jeudi, par le conseiller syndical, M. Gilles Thivierge, de la CSN. (Photo Bo-Soleil)

La SNQ de Drummondville donne son appui aux grévistes de Dennison

par Yves CHAMPOUX

DRUMMONDVILLE — La grande section SNQ de Drummondville a voté à l'unanimité un appui aux grévistes de la Dennison qui tentent d'obtenir gain de cause depuis le 4 février. D'ailleurs un don de \$500 a concrétisé cet appui, souligne l'exécutif de cette section.

Cette décision a été prise en raison des objectifs mêmes de la SNQ qui sont de défendre les droits des Québécois et des travailleurs.

On considère que l'on exploite les travailleurs de Dennison, qui est une filiale américaine, en donnant des salaires de \$2.69 quand on sait que la moyenne de salaires à Drummondville est de 23 p.c. inférieure à la moyenne nationale. "Il est sûr, poursuit-on, que les travailleurs sont des "cheap

labour" et que les grosses compagnies veulent les maintenir dans la misère pour mieux les tenir à la gorge et écraser les forces syndicales, et tout cela de connivence avec les autorités" expliquent les membres de la grande section.

La SNQ rappelle le rapport Fantus effectué auprès des compagnies américaines pour connaître

leurs conditions d'investissements au Québec qui avait révélé que les compagnies n'avaient qu'une préoccupation, c'est que les syndicats ne soient pas trop forts, "pour mieux nous exploiter" ajoutent-ils.

Enfin le bill 89, la loi anti-scab de M. Cournoyer, qui n'en est pas une, soulève la SNQ, dont des preu-

ves que le gouvernement cherche à détruire les syndicats. La grande section SNQ de Drummondville croit que la lutte des travailleurs de la Dennison saura aider le mouvement syndical dans la région et aussi les autres travailleurs qui auront tôt ou tard à négocier de nouveaux contrats avec leurs compagnies.

Région Nicolet-Pierreville

On désire la publication d'un dépliant touristique

NICOLET (AP) — Les seize municipalités qui participent au projet ZODE dans la région de Nicolet-Pierreville devraient s'unir pour assumer les frais de publication d'un dépliant touristique, espérant ainsi accroître l'importance et l'impact économique de cette industrie dans la région.

Le projet ZODE, comme on le sait, a été mis sur pied par le Conseil régional de développement du centre du Québec afin de permettre aux ressources du milieu de prendre part à des actions concrètes de développement. Dans la région de Nicolet-Pierreville, le conseil d'administration de ZODE a tenté jusqu'à maintenant de définir les caractéristiques communes du territoire et d'ébaucher des solutions à la détérioration graduelle de l'activité économique.

L'an dernier, les participants

de ZODE avaient décidé de s'attaquer prioritairement au problème de la migration des jeunes en milieu rural. Selon le président de l'organisme, M. Roger Tremblay, l'idée de trouver de nouvelles ressources d'emplois dans le domaine agricole ou industriel n'a pas été abandonnée et elle fait toujours l'objet d'études et de recherches.

La publication du dépliant touristique serait la première action commune tentée par ces seize municipalités pour développer leur région. Le projet, dont le coût de réalisation est estimé à environ \$5.000, a été soumis au ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour fins de subvention. Il appert que Communication-Québec pourrait aussi participer à la réalisation du projet.

M. Tremblay a par ailleurs indiqué qu'un inventaire des ressources touristiques avait été dressé en fonction de la réalisation du dépliant touristique.

A Sorel

Attraction spéciale à l'occasion de Pâques

SOREL (LB) — L'Association du centre des affaires de Sorel est à mettre au point un programme de publicité et une attraction spéciale à l'occasion de la fête de Pâques. Par ailleurs, la balance de l'année a été divisée en tranche de 13 semaines,

à l'intérieur desquelles seront incluses trois grandes promotions ainsi que des promotions spéciales à l'occasion par exemple de la fête des mères et de la fête des pères.

L'Association du centre des affaires de Sorel a d'autre part accepté de prêter son système de son à l'intérieur du Carré Royal à Multi-Média de Sorel, qui se propose de diffuser les oeuvres musicales de nos différents groupes locaux, dont l'Harmonie Calixa-Lavallée ainsi que des chansonniers. L'Association se réserve le droit d'enlever sans aucun avis le dit système de son s'il se produit des situations abusives comme ce fut le cas l'été dernier avec un projet de Perspectives-jeunesse. M. Beaudry, de Multi-Média, souhaite redonner au parc son aspect de tranquillité et de détente qu'on y trouvait autrefois.

Soulevons par ailleurs que Mme Paul Beaulieu a été nommée secrétaire exécutif de l'Association.

Septième anniversaire du cercle Mgr-Roux de Victoriaville

VICTORIANVILLE (RL) — Le cercle Mgr-Roux des Filles d'Isabelle de Victoriaville célébrait cette semaine son 7e anniversaire de fondation.

Il y eut d'abord un souper fraternel au pavillon des Pointes Beaudet. A la fin du repas, Mlle Claire Déry, régente, invita les convives à réfléchir sur l'amitié, sa pratique, ses bienfaits. A son tour, Mgr Alphonse Roux, aumônier, parla de la charité

qui caractérise toute vie de foi authentique, charité qui doit s'approfondir chaque jour, surtout en cette année sainte, année de grâces promulguée par sa sainteté Paul VI.

Le banquet fut suivi d'une soirée musicale fort appréciée. Quelques membres du cercle ont présenté des chants. M. Paul Lambert et sa famille de musiciens, avec Johanne Samson, soliste, ont offert un choix

de chants rythmés, modernes et religieux.

Des cadeaux-souvenir ont été distribués aux membres. De plus, celles qui célébraient leur 5e, 10e, 15e ou 20e anniversaire comme Filles d'Isabelle ont reçu des félicitations et un souvenir spécial. Mme Annette Savoie fut la dynamique animatrice de cette soirée. Mme Thérèse Boisvert fut l'accompagnatrice musicale.

Dans les commissions scolaires

Insuffisance de services et manque de personnel spécialisé

VICTORIANVILLE (RL) — Depuis près de deux ans, les commissions scolaires de Victoriaville, de Prince-Daveluy, de Jean-Rivard et de Warwick se sont regroupées pour offrir à la population scolaire des services spécialisés. Une équipe composée de deux psychologues, deux orthopédagogues et un psychopédagogue tentent de répondre à différents besoins.

Cependant, à la suite d'une enquête dépitée effectuée récemment dans les quatre commissions scolaires, des chiffres témoignent d'une insuffisance de services et d'un manque de personnel spécialisé.

L'enquête dépitée effectuée sur une population scolaire de 10.000 personnes aurait décelé 302 personnes qui éprouveraient des troubles de comportement, 254 cas de troubles de motricité, 257 élèves éprouvent des trou-

bles de langage, plus de 1.999 cas de troubles d'apprentissage et 418 personnes ont des troubles de niveau intellectuel. Cette enquête laisse donc apparaître des troubles chez 3.220 personnes dans une population scolaire totale d'environ 10.000 élèves.

Bien que la Commission scolaire de Victoriaville offre différents renseignements pour répondre à certains de ces besoins, les commissaires et les cadres sont parfaitement conscients que la clientèle affectée par des troubles de langage ne reçoit aucune rééducation appropriée faute d'orthophoniste.

La Commission scolaire de Victoriaville constate également que le travail amorcé pour aider l'élève dans son milieu scolaire connaît une discontinuité dans son milieu familial étant donné qu'un tel service nécessite plus de personnel auprès des parents pour permettre des

interventions thérapeutiques valables.

Etant donné que la commission scolaire ne peut pas procéder directement à l'engagement de spécialistes, car le tout est du ressort du ministère des Affaires sociales, les commissaires ont demandé à ce ministère de procéder à l'engagement de deux travailleurs sociaux et d'un orthophoniste.

Etant donné que cette demande a été envoyée deux fois au ministère des Affaires sociales, les commissaires demandent d'en avertir le premier ministre Bourassa ainsi que le député du comté, le ministre Gilles Massé.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.

Advenant que la demande ne soit pas prise sérieusement en considération, les commissaires ont envisagé d'engager eux-mêmes des spécialistes et de faire faire parvenir la note au ministère des Affaires sociales.



Les employés municipaux de la ville de Victoriaville se sont réunis jeudi soir au motel Colibri afin de souligner le départ de deux de leurs, M. Normand Bégin, directeur du développement économique

et M. Jean Roux, régisseur des sports au service des loisirs. Au centre, on reconnaît l'organisatrice de cette fête, Mme Pierrette-C. Dumais. (Photo LeRo)



Les journées agricoles de la Mauricie ont débuté mardi le 26 mars dernier à Louiseville au restaurant Miss Louiseville. Elles se sont déroulées le 27, le 28 et le 29 alternativement à Louiseville et à St-Stanislas. De gauche à droite, les conférenciers de lundi MM. Jean-Paul Ja-

cob, agronome, Léo-Paul Thiffault, animateur, J.F. Bertrand agronome, Dr Paul Gervais de l'université Laval, Raymond Laflamme, coordonnateur régional du MAQ et Hubert Mélançon, directeur de l'opération LUZERNE 1974.

Des journées d'informations agricoles tenues à Louiseville et St-Stanislas

par Berthold LEVESQUE — Les journées agricoles de la Mauricie se déroulaient au cours de la semaine, à Louiseville et à St-Stanislas, pour les

agriculteurs d'une bonne partie de la Mauricie. Les assemblées de mardi et jeudi étaient tenues à Louiseville tandis que celles de mercredi et d'hier avaient lieu à St-Stanislas.

Environ 500 personnes se sont rendues au restaurant Miss Louiseville à Louiseville, pour entendre des spécialistes qui ont entrepris leur assistance sur la production végétale, le génie rural, et la production animale. Les assemblées tenues à Louiseville touchaient les agriculteurs des comtés de Maskinongé et Saint-Maurice.

C'est au moyen de conférences et d'échanges avec les participants que ces journées ont surtout été marquées. Pour les productions végétales, on a traité des objectifs de la région de la Mauricie en regard du programme auto-provisionnement, les semences de céréales, la culture du soja, la fertilisation des pâturages, l'implantation et régie de la luzerne e.c. Pour la partie "génie-rural", des spécialistes étaient également sur les lieux pour fournir le plus d'informations possibles. Pour la section des productions animales, les contrôles laitiers auront fait l'objet de renseignements précis.

Contrôle laitier: Meilleure production

En particulier, au cours de l'après-midi de jeudi, on a parlé énormément du contrôle laitier, qui devient un facteur important d'économie et de meilleure production. Plusieurs chiffres prouvant ces dires, ont été fournis par M. Raymond Laflamme, agronome et coordonnateur régional du ministère de l'Agriculture.

Pour la période s'étendant du 1er avril 1972 au 1er avril 1973, il s'est livré au total 278-153,945 livres de lait dans la région de la Mauricie. On a actuellement dans la même région 29,490 vaches laitières, dont la production moyenne est d'environ 7,060 livres de lait.

A Plessisville

Nombreux producteurs intéressés par l'exposition du Festival de l'érable

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Plusieurs exploitants d'érablières se sont déjà inscrits pour l'exposition qui se tiendra à Plessisville du 20 au 28 avril. Cette exposition est une des principales activités du Festival de l'érable, manifestation printanière organisée pour la 16e année consécutive, en 1974 à Plessisville. L'an dernier, 37 propriétaires d'érablières avaient pris part à cette exposition et c'est l'intention des organisateurs d'atteindre, et même de dépasser ce nombre en 1974.

Des prix pour un montant total de \$6,000 seront distribués aux exposants. Des spécialistes et techniciens du ministère de l'Agriculture du Québec jugeront les exhibits qui seront exposés en étalage à l'hôtel de ville de Plessisville du 20 au 28 avril.

En plus des prix en argent décernés pour les meilleurs produits, l'enjeu principal de l'exposition est le titre de "Roi de l'érable du Québec". Ce titre va au producteur dont les produits sont jugés les meilleurs et les mieux présentés. Un autre titre est également en jeu pour une

section spéciale d'exposants; cette section est celle des rois de l'érable, soit ceux qui ont obtenu ce titre depuis les débuts. En 1973, six ex-rois de l'érable ont pris part à la compétition dont le gagnant reçoit le titre de "Roi des rois de l'érable".

L'initiative de nommer ainsi un "roi des rois de l'érable" a été prise il y a quelques années afin que le grand gagnant annuel puisse continuer à prendre part à l'exposition dans une section spéciale.

Première manifestation

Une première manifestation au programme du Festival de l'érable 1974 a été un plein succès. Il s'agissait d'une soirée populaire à l'intention des membres et de leurs amis. L'orchestre Labrie de Laurierville a interprété de la musique appropriée à la fête. M. Michel Marcoux, président du Festival de l'érable, et les directeurs ont reçu les participants, à la salle du domaine forestier. L'enthousiasme qui a régné tout au cours de la soirée laisse espérer des succès pour les autres activités de 1974, a souligné M. Marcoux en analysant les résultats de cette première manifestation.

Exposition de l'AFEAS

LOUISEVILLE (BL) — L'Afeas du secteur de Louiseville tiendra une exposition de travaux d'artisanat à la Caisse populaire de Louiseville, les 5, 6 et 7 avril. Les cercles exposants sont ceux de Saint-Léon, Maskinongé, Louiseville et Saint-Bar-nabé-Nord.

Les visiteurs pourront constater la créativité et l'imagination des femmes par l'entremise de cette exposition d'artisanat, dont les travaux ont été confectionnés par des gens de chez nous.

Tout au cours des heures de visites des femmes dont les travaux sont exposés seront sur les lieux pour renseigner les visiteurs.

Les heures d'ouverture seront les suivantes: vendredi le 5 avril (de 19 à 22 heures), samedi le 6 avril (de midi à 22 heures), et dimanche le 7 avril (de 11 h 30 à 21 h 30).

Parmi les nombreux travaux qui seront exposés, on pourra noter du tissage, du macramé, du tricot, de la couture, etc...

Le président du Festival de relève entièrement des associations qui ont accepté d'en pré-tenu à donner une précision sur senter, des associations de loi- le choix des duchesses; ce choix sirs et sans but lucratif.



APPEL D'OFFRES

Avis est par la présente donné que la Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges demande des soumissions publiques pour l'entretien et la coupe de gazon des écoles ci-dessous énumérées:

POLYVALENTE DE LA SALLE	Trois-Rivières
POLYVALENTE STE URSULE	Trois-Rivières
POLYVALENTE CHAVIGNY	Trois-Rivières-Ouest
POLYVALENTE DU CAP-DE LA MADELEINE	Cap-de-la-Madeleine

Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, pourront se procurer le devis, moyennant un dépôt non remboursable de \$10 00 dollars, en s'adressant à l'endroit suivant:

La Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges, a/s Monsieur Paul-A. Fréchette, Directeur des Services de l'Équipement, 3255, rue Foucher, Casier Postal 100, Trois-Rivières — G9A 5E7

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, d'une banque à charte ou d'une caisse populaire, ou d'un bon de garantie de soumission, équivalent à 10% de la valeur totale de la soumission, à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges. Les soumissions devront être retournées en deux copies, dans les enveloppes fournies à cette fin par le propriétaire, à l'endroit suivant:

La Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges, a/s Monsieur Patrick Connors, Secrétaire général, 3255, rue Foucher, Casier Postal 100, Trois-Rivières — G9A 5E7

Elles seront reçues jusqu'à 16 heures, jeudi le 18 avril 1974, et ouvertes le même jour à la même heure. La Commission se réserve le droit de ne pas considérer les soumissions reçues après les délais fixes ou reçues dans des enveloppes autres que celles fournies aux fins de retour, par le propriétaire.

La Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges n'est tenue d'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Donné aux Trois-Rivières, ce vingt-huitième jour du mois de mars mil-neuf-cent-soixante-quatorze.

ROBERT LEMIEUX, Directeur général.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TROIS-RIVIÈRES

AVIS PUBLIC

Je donne par les présentes, avis que, conformément à l'article 34 des règlements de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, les quinze membres actifs en règle de la Chambre et éligibles à la charge de directeurs, à la prochaine élection, dont les noms suivent, ont été mis en nomination par le Conseil d'Administration à sa réunion du 12 mars 1974.

MM. BINETTE Guy, Directeur, Banque Canadienne Impériale de Commerce.

BRULE Gérard, Secrétaire-Trésorier, Martel Express (TR) Ltée

DUVAL Maurice, Président et directeur général, Station CHLN, Radio Trois-Rivières Inc.

FERRON Jean-René, Directeur de la rédaction, Le Nouvelliste

GERMAIN Lorne, Secrétaire trésorier, Germain et Frère Limitée

LAFORTE Charles-E., Président, Chaussures Mademoiselle Inc.

LAMY Jean, Gérant de district, La Cia Publicitaire Claude Néon Ltée

MACKAY Norman, Directeur, division des lampes, Westinghouse Canada Limitée

MARCHILDON Jean, Gérant de production, Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Ltée

MARION Fernand, Courtier d'Assurances, Marion & Cossette Assurance

MARTIN Claude, Directeur, Banque d'Expansion Industrielle

OUELLETTE Renaud, Président, Pluritec Limitée

PANGBORN W.A., Vice-président, John Wickenden Co. Ltd.

POISSON Daniel, Ingénieur, Labrecque, Vézina & Ass.

TRUDEL Gaston, Directeur régional des ventes, H. Corby Distilleries Ltd.

Le Directeur Général
MARIO CÔTE

Association des Audioprothésistes du Québec

Membre de la Corporation des audioprothésistes du Québec

EXAMEN AUDIOMETRIQUE

EVALUATION D'APPAREILS AUDITIFS

Tel.: 375-1587

JEAN-C. TRUDEL
AUDIOPROTHÉSISTE

JEAN-C. TRUDEL

859, St-Pierre Trois-Rivières

Succursale 3127, Beauport-Lévesque Shawinigan Tel.: 539-5270

Roger Pichette, gérant

ENTRE NOUS

Marie Robert

Montréal, le 28 mars 1974

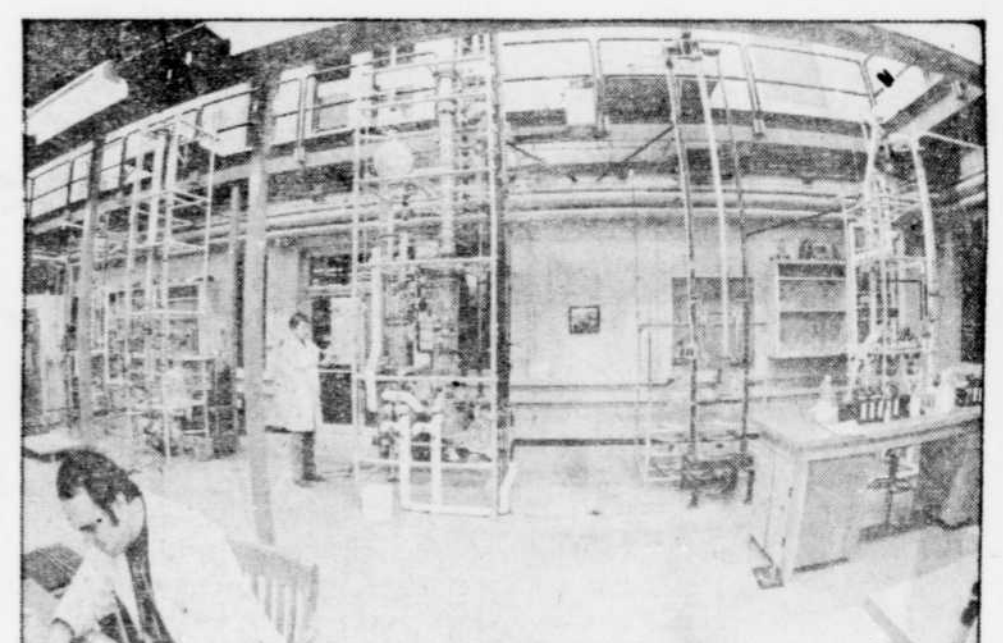
MATIERE A REFLEXION... Vous ne lisez pas sur la qualité ou le prix quand vous achetez les marques du MAGASIN DOMINION, telles que Richemello, Domino, Grand Prix, Symphonie et Dominion. Chacune de ces marques Dominion a son fameux symbole qui garantit que le produit a subi les tests les plus sévères du contrôle de qualité. J'ai été bien impressionnée quand j'ai découvert que Dominion est la chaîne de magasins d'alimentation qui s'adresse exclusivement à des fabricants renommés pour produire ses propres marques de commerce. Dominion pouvant acheter en très grandes quantités, vous profitez d'une réelle économie et de la meilleure qualité.

J'AI DES TAPIS-BLANC HUITRE... c'est sûr... à condition qu'ils soient propres. Je les entretiens grâce au SHAMPOOING BISSELL POUR TAPIS MUR A MUR. Ce shampooing produit une riche mousse abondante qui déluge la saleté et enlève les taches les plus tenaces. Et il est sans danger pour toutes les fibres naturelles ou synthétiques bien tenues.

Le Shampooing Bissell pour tapis mur à mur est un concentré liquide que vous diluez selon les instructions en économique... environ 1 cent par pied carré de tapis.

Le Shampooing Bissell pour tapis mur à mur est en vente dans les épiceries, les quincailleries et les grands magasins. Écrivez à Bissell Limitée, Niagara Falls, Ont., pour obtenir votre exemplaire gratuit de la brochure sur l'entretien des tapis.

NOUS IRONS BIEN TÔT A LA CAMPAGNE... nous installer au chalet... et pratiquer les sports de plein air. Afin de profiter de tous les instants, j'aurai sous la main l'EXTRAIT DE FRAISES DES CHAMPS DU Dr FOWLER. Le changement d'eau et de nourriture, la sur-excitation, même le mal du mouvement, provoquent souvent la diarrhée. J'ai trouvé que l'Extrait du Dr Fowler, au goût agréable, fait merveille pour soulager la nausée et les crampes causées par la diarrhée. L'Extrait du Dr Fowler, à base d'herbes et de racines, fortifié et ne contient pas, mais soulage et apaise les adultes et les enfants. L'Extrait du Dr Fowler est en vente au Canada depuis plus de 100 ans, devant être dans tous les foyers.



L'Université du Québec à Trois-Rivières... réponse aux besoins du milieu

La vocation même de l'Université du Québec à Trois-Rivières est de fournir à sa région le dynamisme nécessaire à son développement. Par exemple, son Groupe de recherche en pâtes et papiers devrait jouer un rôle important dans l'avenir de cette grande industrie de la Mauricie.

Les programmes de maîtrise en électrothermique et en physique ont aussi pour but de répondre aux besoins de l'activité économique et industrielle de la région.

Et on peut en dire autant au niveau du baccalauréat, qu'il s'agisse de chimie, de biologie écologique, de biologie expérimentale ou de mathématiques appliquées. A cela peuvent s'ajouter les programmes de sciences comptables, d'adminis-

tration, de recherches opérationnelles et même certains programmes de langues modernes et de linguistique qui permettront aux diplômés de mieux contribuer au développement des entreprises de la région, grandes ou petites.

L'Université du Québec à Trois-Rivières, à Montréal, à Chicoutimi, à Rimouski, l'Institut national de la recherche scientifique, l'École nationale d'administration publique, l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal, et la Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois avec ses centres de Hull et Rouyn, voilà le réseau qui fait de l'Université du Québec un instrument collectif de développement et d'innovation pour tous les Québécois.

Université du Québec

...un réseau

TOUPET POUR LE SPORTIF PEUT ETRE PORTE EN TOUTE OCCASION

GASTON GELINAS
président

- Pour le ski la motoneige ou tout sport d'hiver

TOUPET DE FIBRE SYNTHÉTIQUE

DYNEL® fait sur vos mesures à la couleur exacte de vos cheveux

PRODUITS CAPILLAIRES ASPASIE

FABRIQUÉS À ST-BARNABÉ 264-2116

A Plessisville

Les Optimistes reçoivent le gouverneur de district

PLESSISVILLE (GAB) — Le gouverneur du district Québec-Maritimes pour les Optimistes, M. Lionel Grenier de Terrebonne, était l'invité spécial à une manifestation organisée par les clubs de la zone V. Quelque 12 membres se sont réunis à la Cabane 47 de Plessisville pour cette activité qui a pris la forme d'une rencontre sociale et amicale. Tous les clubs de la zone V étaient représentés soit St-Hyacinthe, Drummondville, Victoriaville, Actonville, Black Lake, St-Ferdinand-d'Halifax, Princeville et Plessisville. Le programme de la soirée comprenait un souper canadien dont le menu a fait la joie des gourmets, menu qui se complétait par de délicieuses crêpes avec de la "dentelle" croustillante.

M. Lionel Grenier a profité de l'occasion pour prononcer une courte allocution. Il a félicité les clubs de la zone V et leurs dirigeants pour le dynamisme dont

chacun fait preuve en 1973-74. M. Grenier a souligné l'importance du travail que les Optimistes se sont donné pour mission d'accomplir en faveur de la jeunesse. Le gouverneur a déclaré que des résultats positifs se manifestent de plus en plus chez les jeunes qui profitent avantagement de ce qui est mis en plan et réalisé par les Optimistes.

Établir des contacts entre les clubs, prendre part aux activités de zone et de district est un autre point sur lequel le gouverneur a tenu à attirer l'attention de ses auditeurs à la même occasion. M. Lionel Grenier a énuméré quelques-unes de ces activités et invité les Optimistes à s'y intéresser.

Les présidents de chacun des huit clubs représentés ont donné un résumé de leurs activités pour la saison en cours. D'autre part, la critique s'est faite au niveau de chacun des clubs, partie de la rencontre qui a pro-

curé beaucoup de plaisir aux manifestants. Le programme de la réunion comprenait également une dégustation des produits de l'étable et les Optimistes ont léché la palette avec joie et enthousiasme.

Le lieutenant-gouverneur de la zone V des Optimistes, M. Fernand Bédard de St-Ferdinand-d'Halifax, était présent à la rencontre. M. Bédard s'est fait un plaisir de serrer la main à ceux qu'il a déjà eu l'occasion de rencontrer au cours de l'année dans les visites qu'il fait aux huit clubs sous sa juridiction.

Pour l'accueil à la Cabane 47, c'est M. Gérard Lessard, président des Optimistes de Plessisville, qui s'en est chargé avec son équipe de collaborateurs. À cette manifestation, les Optimistes de Plessisville étaient représentés par 36 membres, soit la presque totalité des effectifs du club local.



M. Roland Ricard, adjoint aux relations publiques du club de hockey Canadien, était le conférencier au souper hebdomadaire du club Richelieu de Drummondville. Ce dernier a entretenu son auditoire à l'aide d'un film sur les faits

entre/voisins

● VICTORAVILLE — Pour les urgences à domicile durant la semaine du 30 mars au 6 avril, c'est un médecin de la clinique Notre-Dame qui est de garde. Ce médecin peut être rejoint en téléphonant à 758-3165, si on ne peut rejoindre son médecin de famille.

● WARWICK — Un patin-thon au profit du hockey mineur de Warwick débute à l'aréna de l'endroit à 10 h ce matin.

● VICTORAVILLE — Le club de camping et caravanning "Kanvicto" ouvre une nouvelle saison d'activités par une soirée récréative, ce soir, à la salle Victoria de la plage Hamel, à Victoriaville.

● VICTORAVILLE — Il sera question du Chili au prochain souper régulier du club Richelieu de Victoriaville, lundi soir au Baifran. Le conférencier sera un ex-professeur de sociologie à l'université de Santiago, M. Maurice Hébert.

● VICTORAVILLE — La 5e compétition inter-régionale de gymnastique artistique aura lieu au gymnase de la polyvalente de Victoriaville, samedi le 20 avril. Une conférence de presse à ce sujet aura lieu à la polyvalente, mercredi le 3 avril à compter de 16 h 30.

● WARWICK — Les Filles d'Isabelle de Warwick auront leur assemblée mensuelle mercredi le 3 avril à 20 heures à la sacristie de Warwick. Le comité de loisirs réserve une soirée-surprise aux membres.

● VICTORAVILLE — Les pensionnaires de l'Ermitage des Bois-Francis de Victoriaville participeront à une partie de sucre à la cabane de Roger Méthot à Warwick, mercredi le 3 avril. Le départ s'effectuera de l'Ermitage à compter de 10 h 30.

● VICTORAVILLE — Le juge Turgeon, de la cour d'appel du Québec, a accepté la requête présentée par Me Pierre Beaudet de Victoriaville qui, au nom de ses clients Marcel Desloges, Denis Houle et Jean-Pierre Ramsay, en appelle du verdict de culpabilité rendu contre ses trois clients pour une accusation de vol qualifié. Par la même occasion, le juge Turgeon a accordé la demande de présenter une requête pour que les trois jeunes hommes soient mis en liberté sous cautionnement, le 10 avril.

● WARWICK — Lors de sa dernière rencontre, le conseil municipal de Warwick a approuvé les plans et devis de la construction de la station de pompage, le tout tel que préparé par la firme d'ingénieurs-conseils Saint-Pierre, Bertrand, Charron, Savoie et associés.

● WARWICK — Lors de cette même séance, une résolution a été adoptée pour que la ville achète le garage commercial de M. J.-A. Gingras afin de s'en servir comme garage municipal, au prix et conditions fixés dans le bail notarié passé devant Me Jean Lemay, notaire, le 26 avril 1973.

● VICTORAVILLE — Le Richelieu Raoul l'Heureux représente le club de Victoriaville au congrès du Richelieu international qui se déroule et en fin de semaine, au nouveau Hilton-Québec.

● PRINCEVILLE — Le centre d'accueil Damrémé de Princeville a reçu comme invité spécial, le président régional du mouvement, M. Georges Roy, qui est de Shawinigan, a prononcé une causerie au cours de laquelle il a insisté sur l'importance de l'éducation des jeunes sur le plan de l'alcoolisme et sur la nécessité de la prévention. M. Roger Binette, président local, et les participants au déjeuner-causerie ont vivement apprécié les précieuses directives données par M. Georges Roy à cette occasion.

Les Elites-Lions reçoivent les instruments de musique

VICTORAVILLE (RL) — de filles. Elles sont au total 125 à pratiquer deux fois par semaine à l'école secondaire JPH-Massicotte.

Pour la première fois depuis 1967, les majorités de Victoriaville ont en effet reçu des instruments neufs et de vrais clairons, une valeur de \$5,000 en-dossée par le club Lions de Victoriaville. Les Elites-Lions sont un corps composé uniquement



Souper de la faim à l'école St-Pierre

SOREL (LB) — A l'occasion de la semaine de l'éducation, dont le thème, cette année, est "Le Québec, le Tiers-monde et moi", il y aura souper de la faim, le mercredi 3 avril, à la salle académique de l'école secondaire Saint-Pierre, de Sorel. Pour y participer, il n'en coûte que 50 cents par étudiant et \$1 par adulte. C'est à l'issue de ce souper que seront proclamées les quatre gagnantes du concours d'affiche qui vient d'être lancé parmi les élèves de cette école en prévision de la semaine de l'éducation.

Entre-temps, le samedi 30 mars, trois étudiantes de Saint-Pierre émission de CISO pour expliciter le thème de la semaine. Il s'agit de Guylaine Cossette, Martine Pélouin et Danièle Capistran.

Enfin, toujours à la salle académique, un après-midi littéraire se tiendra le vendredi 5 avril, sous la direction de Mme Huguette Frédéric, professeur de français en secondaire II. On pourra alors apprécier les oeuvres poétiques d'un certain nombre d'élèves.

M. Germain Jutras est présenté par le club Richelieu de Drummondville au titre de la personnalité de l'année organisée par la Jeune chambre de commerce. M. Jutras s'est signalé dans divers organismes, soit président de l'Association générale des étudiants de Drummondville, président-fondateur du mouvement Souveraineté association dans le comté de Drummond, membre de l'office municipal d'habitation, membre des pavillons Laforest. Il est de plus membre du bureau de direction de l'Association des joueurs de tennis de Drummondville Inc. En 1973, M. Jutras fut récipiendaire d'un certificat d'honneur de la Croix-Rouge pour services rendus à titre de président du club Richelieu de Drummondville.

Conciliation pour les employés du bureau d'Atlas Steels

TRACY (LB) — Les employés de bureau d'Atlas Steels de Tracy, membres du local 6737 des Métallurgistes unis d'Amérique, sont en période de conciliation en vue du renouvellement de leur convention collective de travail qui est expirée depuis le début de février dernier. M. Roland Martel, conciliateur, a été nommé par le ministère du Travail du Québec.

Une séance de conciliation s'est déroulée la semaine dernière et d'autres sont prévues pour les 3, 4 et 5 avril. Il faut souligner que le délai légal permettant au syndicat de dé-

clencher la grève est le 8 avril à minuit. Les questions salariales constituent un des points en litige. Par ailleurs, les clauses normatives n'ont pas toutes été réglées et la compagnie n'a pas encore fait d'offres monétaires. Le syndicat a demandé un boni de vie chère et veut que la compagnie tienne compte de l'augmentation constante du coût de la vie. Les négociations en vue du renouvellement du contrat avaient débuté le 10 janvier dernier. Ce syndicat, dont le président est M. John Coulterman, groupe quelque 35 employés de bureau et dessinateurs d'Atlas Steels de Tracy.

On nous a toujours dit qu'on récoltait ce qu'on semait.

**SAVEZ-VOUS QUOI SEMER?
SAVEZ-VOUS COMMENT SEMER?
SAVEZ-VOUS OU SEMER?**

et avez-vous les instruments nécessaires pour récolter?

Seul le pouvoir de votre pensée peut tout.

Conférence par le
Dr RAYMOND VINCENT
HOTEL LE DAUPHIN

600 Boulevard St-Joseph — Drummondville

MARDI LE 2 AVRIL
8h00 P.M.

FRAIS D'ADMISSION: \$2.00 adultes
\$1.00 étudiants

Votre auto-défense contre le coût de la vie

(sensations fortes incluses)

La Marina vous offre, en équipement standard, bien plus que les autres importées et que la plupart des nord-américaines.

Sur les plans performances et tenue de route: servofreins à disque à l'avant, pneus radiaux, direction à pignon et crémaillère, suspension avant à barres de torsion et le même moteur de 1800 cc que celui de la fameuse MGB.

Ajoutez à cela: couche d'apprêt électrolytique, revêtement de fond sur une surface de 32 pieds carrés sous la voiture et peinture de finition grand lustre. La Austin vous offre

aussi: batterie et alternateur renforcés, système de démarrage présélectionné, dégivreur électrique de glace arrière, tapis portière-à-portière et sièges avant inclinables. En fait, les seules options sont la radio et la boîte de vitesses automatique.

C'est grâce à ce genre d'équipement standard et grâce aussi à des dépôts de pièces régionaux et à tout un réseau de concessionnaires Austin d'un littoral à l'autre, que certaines personnes qualifient la Austin de "compte d'épargne."



Compte d'épargne
Austin

CHERCHER DANS LES PAGES JAUNES LE NOM BRITISH LEYLAND ET COMMENCEZ À ÉCONOMISER DÈS AUJOURD'HUI.

Jouer au hockey pour le simple plaisir...

VICTORIAVILLE (RL) — Cette année, la semaine de hockey mineur à Victoriaville marquera la fin d'une autre saison où plus de 1.000 jeunes ont pratiqué notre sport national grâce à la collaboration de 150 bénévoles qui ont oeuvré pendant plus de huit mois.

Au cours des dernières années, l'augmentation du nombre de joueurs de hockey mineur à Victoriaville a été fantastique. Cette augmentation a été accompagnée par une demande d'un meilleur entraînement et formation des joueurs et instructeurs.

Les deux premiers volumes de la collection "hockey scientifique" seront sur le marché et le service de loisirs a bien l'intention de rendre disponible toute littérature qui pourrait aider les responsables du hockey mineur.

Par ailleurs, le service

des loisirs est à réorganiser sa structure et on vise à ce que dès l'automne prochain, on pourra donner avec le nouveau personnel d'animation, une nouvelle orientation qui permettra d'appliquer les différents programmes de développement et d'animation au hockey mineur.

L'orientation que prendra le service des loisirs par l'intermédiaire de son nouveau programme d'animation, sera axée sur le développement et sur le genre d'expérience qui vise à encourager un apprentissage positif dans l'orientation suivante: mieux comprendre ce qu'est le hockey et savoir comment améliorer la performance au jeu. Hockey et plaisir doivent être intimement liés dans l'esprit des jeunes joueurs. Ce jeu leur apportera encore plus de plaisir s'ils savent mieux le pratiquer.

Les salaires mirobolants des joueurs professionnels font beaucoup parler, mais les jeunes commencent à jouer au hockey par plaisir et non par intérêt.

La parole aux amateurs

Les amateurs qui veulent faire connaître un point de vue sur un sujet d'actualité dans le monde du sport, sont invités à nous écrire. De préférence des lettres courtes, signées, mais qui dans le journal peuvent être paraphées d'un pseudonyme. Un dialogue intéressant peut s'amorcer. Il n'en tient qu'à vous de saisir l'occasion. Les lettres doivent être expédiées à l'adresse suivante:

La parole aux amateurs
Le Nouvelliste
500 rue Saint-Georges
Trois-Rivières G9A-5J6

Hockey mineur à Drummondville-Sud 40 buts pour Réal Sylvain

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — Seize points de priorité pour Réal Sylvain du Club de Hockey Construction au classement final des compteurs dans la Ligue de hockey mineur de Drummondville-Sud, catégorie pee-wee. Ce dernier a connu une saison du tonnerre en enfilant 40 filets, et plus d'accumuler 14 mentions d'assistances pour 54 points. Pour sa part, son plus proche rival Gaëtan Coderre de l'équipe Irenée Bonin a récolté une fiche de 22 buts et 15 aides pour 37 points.

Le troisième rang des compteurs est partagé entre Daniel Larochelle du Spot et Michel Larochelle de l'équipe Fraternité des policiers avec chacun 35 points, un de plus que Pierre Desrosiers du Jacques Tousignant Tires.

Avec 12 gains au cours de la saison régulière d'un calendrier de 18 parties, le Fugère construction décroche le poste de commandement du circuit composé de 10 équipes avec 26 points, quatre de plus que le Jacques Tousignant Tires au second rang. Pour sa part, le Désilet Sunoco se classe au troisième échelon avec 19 points, un de plus que les formations Fraternité des policiers et le Gravel et Gravel.

Résultats
Irenée Bonin 2 vs Gravel et Gravel 4
Gagnants: A. Bissonnette, B. Borden, D. Gauthier, L. Leclerc.
Pardants: G. Coderre, F. Dupuis.
Fugère construction 5 vs SPOT 3
Gagnants: R. Sylvain (3), L. Raiche, G. Sylvain.

Pardants D. Larochelle (3).
Fraternité des policiers 3 vs Canimex 2
Gagnants: M. Larochelle (2), Y. Houle.
Pardants: D. Grenier, A. Audet, C. Dionne Gulf 3 vs Auto sport Drummond 4
Gagnants: A. Cline, G. Duplessis, Y. Gauthier (2).
Pardants: D. Bissek.
Désilet Sunoco 2 vs Jacques Tousignant Tires 3
Gagnants: C. Sawyer, P. Fontaine, S. Daneault.
Pardants: M. Murphy, R. Forcier.
C. Dionne Gulf 3 vs Gravel et Gravel 2
Gagnants: Y. Vadnais (3).
Pardants: D. L'Heureux, D. Gauthier.
Jacques Tousignant Tires 4 vs Canimex 3
Gagnants: P. Fontaine (3), C. Sawyer.
Pardants: R. Guillemette (2), D. Grenier.
Fraternité des policiers 7 vs SPOT 4
Gagnants: D. Vanasse (2), R. Beaudet, Y. Houle, M. Larochelle, G. Cusson.
Pardants: S. Proulx, D. Desrosiers, D. Larochelle (2).
Irenée Bonin 4 vs Fugère construction 2
Gagnants: G. Coderre (2), L. Lalumière, G. Houde.
Pardants: R. Sylvain, P. Mandez, Jacques Tousignant Tires 1 vs SPOT 4
Gagnants: C. Gariépy (4).
Pardants: P. Desrosiers.
Auto Sport Drummond 2 vs Gravel et Gravel 8
Gagnants: R. Aroux (2), D. Gauthier (2), R. Landry (2), F. Lahale, Y. Métyer, G. Poulin.
Pardants: A. Laforest, B. Duclos, C. Dionne Gulf 3 vs Fugère construction 3
FC: M. Drouin, R. Sylvain, R. Laforest.
C. Dionne Gulf: S. Poliquin (2), J. Sawyer.
Désilet Sunoco 0 vs Canimex 2
Pardants: D. Grenier, R. Guillemette.
Fraternité des policiers 3 vs Irenée Bonin 6
Gagnants: R. Sylvain (3), L. Raiche, G. Sylvain.

Frail, des pol.: M. Pouliot (2), M. Pellerin.
Fraternité des policiers 5 vs C. Dionne Gulf 2
Gagnants: Y. Houle (2), D. Vanasse (2), G. Cusson.
Canimex 1 vs SPOT 8
Gagnants: D. Larochelle (3), J. Duquette (2), D. Desrosiers, C. Gariépy, M. Gentes.
Pardants: R. Guillemette, Jacques Tousignant Tires 4 vs Irenée Bonin 1
Gagnants: C. Sawyer, A. Lambert, P. Fontaine, G. Vadnais.
Pardants: G. Coderre, Jacques Tousignant Tires 2 vs Gravel et Gravel 1
Gagnants: P. Fontaine, P. Desrosiers.
Pardants: D. Gauthier.
Désilet Sunoco 3 vs C. Dionne Gulf 4
Gagnants: S. Bourgeois (2), A. Théroux, G. Lemieux, R. Forcier.
Pardants: Y. Vadnais (3), S. Poliquin.
Auto Sport Drummond 5 vs Irenée Bonin 4
Gagnants: B. Duclos (3), A. Laforest, A. Cline.
Pardants: L. Lalumière, J. St-Germain, G. Coderre, G. Houde.
Fugère construction 8 vs SPOT 0
Gagnants: R. Sylvain (3), G. Sylvain (2), S. Delage (2), L. Raiche.
Fraternité des policiers 2 vs Canimex 4
Gagnants: D. Grenier, R. Guillemette (2), A. Audet.
Pardants: F. Duclier, R. Beaudet.
Auto Sport Drummond 1 vs Jacques Tousignant Tires 3
Gagnants: A. Lambert, C. Sawyer, P. Fontaine.
Pardants: A. Cline.
Fugère construction 5 vs Désilet Sunoco 1
Gagnants: R. Sylvain (2), G. Sylvain (2), S. Lefebvre.
Pardants: S. Bourgeois.
Fugère construction 3 vs Gravel et Gravel 1
Gagnants: P. Mandez, L. Raiche, G. Sylvain.
Pardants: B. Borden, L. Lalumière.
Canimex 6 vs Irenée Bonin 0
Gagnants: G. Coderre, G. Houde.
Gravel et Gravel 3 vs Désilet Sunoco 1
Gagnants: D. L'Heureux (2), R. Moreau.

Pardants: Y. Poirier.
Auto Sport Drummond 1 vs Fugère construction 4
Gagnants: R. Sylvain (2), S. Delage, G. Sylvain.
Pardants: J.-S. Gardner.
Canimex 2 vs C. Dionne Gulf 2
C. Dionne Gulf (2).
DG: S. Poliquin, M. Ruest.
Jacques Tousignant Tires 2 vs C. Dionne Gulf
JTJ: A. Lambert, R. Bourbeau.
CDG: M. Ruest, Y. Vadnais.
Auto Sport Drummond 2 vs Fraternité des policiers 3
Gagnants: M. Larochelle (2), Y. Houle.
Pardants: A. Cline, A. Laforest, SPOT 5 vs Désilet Sunoco 6
Gagnants: S. Bourgeois (4), R. Forcier, M. Murphy.
Pardants: C. Gariépy (3), D. Larochelle.

Classement final

Équipe	P	G	D	N	Pts
Fugère Const.	18	12	2	4	26
J. Tousignant Tires	18	9	4	5	22
Désilet Sunoco	18	9	7	2	20
Fraternité des Policiers	18	8	3	7	19
Gravel et Gravel	18	5	8	6	18
C. Dionne Gulf	18	5	8	6	18
Spot	18	7	3	8	17
I. Bonin	18	6	4	8	16
Auto Sport Drummond	18	3	5	10	11
Canimex	18	2	6	10	10

Compteurs

Joueur	B	A	Pts
R. Sylvain	40	14	54
G. Coderre	22	10	32
D. Larochelle	26	10	35
M. Larochelle	22	13	35
P. Desrosiers	20	14	34
Y. Vadnais	19	9	28
S. Bourgeois	20	7	27
C. Gariépy	20	7	27
P. Fontaine	17	8	24
S. Poliquin	14	10	24
D. Grenier	11	12	23
G. Sylvain	15	4	21
J. Sawyer	10	10	20
A. Cline	9	10	19
L. Lalumière	10	10	20
A. Clive	4	14	18
R. Guillemette	7	10	17
J. Sawyer	8	7	15
B. Borden	12	3	15
A. Lambert	4	7	11

L'an prochain

Il n'y aura plus de tournoi atome à Sorel

SOREL (CB) — M. Marie DeGuisé, superviseur des sports de la ville de Sorel et président du tournoi atome 74, qui avait lieu au début de mars au Collège Cardin de Sorel, a divulgué qu'il n'y aurait probablement pas de tournoi provincial atome l'an prochain.

M. DeGuisé a poursuivi en dénotant la population soreloise qui n'avait pas répondu aux espéran-

ces des dirigeants du tournoi. Pour qu'un événement d'une telle envergure soit réalisable et rentable, la population aurait dû supporter davantage ceux-ci. Quant on sait que plus de la moitié des 22.000 spectateurs qui ont assisté aux joutes du tournoi étaient de l'extérieur, on y pense plus d'une fois avant de réaliser un autre tournoi.

Le tournoi provincial de

hockey atome avait atteint son apogée cette année. Il était le plus important de la province.

Donc, après trois années d'existence et d'une certaine réussite, le tournoi atome de Sorel vient de s'éteindre. Cependant, M. DeGuisé a ajouté qu'il s'efforcera de présenter un autre spectacle d'envergure pour combler le vide laissé par la fin de ce tournoi.

Hockey intermédiaire Le tournoi se poursuit aujourd'hui à Nicolet

NICOLET — Le tournoi de hockey intermédiaire présenté pour la première fois à l'arena de Nicolet se continuera aujourd'hui avec deux joutes au calendrier.

Cette compétition organisée pour la première fois est de classe "C". Douze équipes se sont inscrites et déjà hier soir on prévoyait une lutte des plus serrées entre différentes formations.

Pierre Benoit est le promoteur de la compétition en collaboration avec la brasserie O'Keefe. Le tournoi prendra fin dimanche alors que les joutes de semi-finale seront présentées à 1 h et la grande finale à 9 h.

Ce soir à 7 h le Buffet Nico jouera contre le St-Sylvestre suivi à 9 h 30 du match entre Baieville et St-Samuel.

Ste-Eulalie à un gain du championnat...

Les Pins de Ste-Eulalie ont fait un pas de plus vers la conquête de la coupe de la Ligue centrale des-Bois-Francis en décrochant une troisième victoire d'affilée aux dépens des Aigles de Daveluyville et ce par une performance de 6 à 0.

Dès la première période, le Ste-Eulalie a pris une avance de 4 buts pour ainsi dérouter les joueurs de Daveluyville. Ces derniers étaient privés des services de Jean-Yves

Houle, blessé à une épaule René Aubry, Bertrand Lacharité avec deux filets chacun ont été les meilleurs compteurs. Les autres filets appartiennent à Jean-Guy Lambert et Raymond Pellerin.

la prochaine rencontre aura lieu demain à compter de deux heures trente au Centre civique de Drummondville. Une victoire du Ste-Eulalie leur assureraient le championnat des séries.

Tournoi de badminton Angers et Tremblay seront présents...

SOREL (CB) — Un tournoi inter-régional de badminton se déroulera aux écoles Fernand Lefebvre de Sorel et Bernard Gariépy de Tracy, le 8 avril prochain, sous les auspices de l'association du sport scolaire des Cantons de l'Est.

Pas moins de 250 élèves des sept régionales concernées participeront à ce tournoi de type consolation. Le conseiller en éducation physique de la régionale Carignan, M. Paul Franche, qui est membre du comité exécutif de l'Associations des Cantons de l'Est, sera le coordonnateur de la journée. Les autres régionales participantes sont: Bois-Francis (Victoriaville), Eastern Township (Lennoxville), Estrie (Sherbrooke), Meilieur (Granby), Saint-François (Drummondville) et Yamaska (Saint-Hyacinthe).

Il est à remarquer que le badminton qui se jouera à ce tournoi est de très bonne classe. On n'a qu'à

mentionner les noms de deux Sorelois, Daniel Anger et Daniel Tremblay, qui sont présentement à Winnipeg où ils prennent part aux joutes du championnat canadien. Quinze médailles d'or et quinze médailles d'argent seront attribuées au tournoi du six avril, courtoisie des quatre caisses populaires de Sorel-Tracy, qui offriront également, en guise de trophée d'équipe, une sculpture sur bois créée à cette fin par un élève de l'école secondaire Fernand Lefebvre, Bernard Champoux.

Le macaron et l'affiche du tournoi ont été exécutés par les élèves de dessin publicitaire de l'ESFL sous la direction des professeurs Roger Gémétreux et Jean-Guy Rajotte. Des concours avaient été lancés pour la conception graphique et le slogan et ils ont été gagnés respectivement par Raymond Chalifoux et Lise Saint-Amant. Le slogan retenu: "Pour gagner, il faut jouer".

Chez les atomes Daniel Lamontagne le meilleur compteur

VICTORIAVILLE (RL) — Au classement final de la section atome "A" au hockey mineur de Victoriaville, deux équipes se retrouvent en tête avec 27 points, soit le Roche et le Boisvert.

Laroche 17 13 3 1 27
Boisvert 18 12 3 3 27
Dusseault 18 3 10 5 11
Rheault 17 1 12 3 5

Meilleurs compteurs

Daniel Lamontagne du club Boisvert remporte le championnat très facilement avec 40 points, 14 de plus que son plus proche rival, Guy Tardif.

Atome "B"

A la section Atome "B" le club Roux est champion de l'année avec 24 points.

Roux 14 11 0 2 24
Champoux 14 9 5 2 20
Campeau 14 7 4 3 17
Poudrier 14 6 6 2 14
Laroche 14 6 6 2 14
Saint-Cyr 14 2 5 6 9
Charpentier 14 2 8 4 7
Lamontagne 14 1 10 2 4

Les compteurs

Richard Maillet du club Champeau est le meilleur compteur avec 25 pts.

R. Maillet, Champe. 25
Rock Labrie, Roux 23
Y. Bretteau, Roux 22
A. Girouard, Champe. 20
Y. Boucher, Champe. 19
Y. Vigneault, Champe. 18
B. Hamel, Roux 18
M. Côté, Poudrier 17
D. Savoie, Lar. 17

Gardiens de buts

Y. Toupin, Roux 0.92
F. Ross, Champeau 1.78

Promotion hebdomadaire

HABITS \$95 ET MIEUX

mercerie de luxe

21, rue Fussey
Cap-de-la-Madeleine

À PRIX ÉGAL

POURQUOI NE PAS VOUS OFFRIR LE CONFORT D'UNE AMÉRICAINNE

\$21,979

LA MAVERICK

Proclamée l'auto de l'année par le Magazine "Motor Trend" édition février 1974.

La compacte la plus populaire si vous désirez une voiture fiable. C'est la voiture la plus reconnue de sa classe.

N'oubliez pas que nous sommes la maison du service

GERARD GRENIER AUTO INC. NICOLET

570, rue PANET, NICOLET, 293-4493

Le petit homme aux petits prix

GÉRARD GRENIER président

Handball à Victoriaville Les Vulkins en finale

VICTORIAVILLE (RL) — Au handball, les Vulkins du CEGEP de Victoriaville se sont classés définitivement pour les finales de fin de saison à Québec, mais ils ont perdu leur unique chance de pouvoir gagner le championnat de la saison en perdant devant les Voltigeurs de Drummondville. Drummondville l'a emporté par le compte de 7-4, malgré que les filles de Pierre Lamothé eurent pris une avance de 2-0.

Les gardiens des deux équipes furent très efficaces mais l'offensive du Drummondville fut beaucoup plus efficace dans ses tirs et la circulation du ballon fut très rapide.

Les Vulkins ont paru

nervieux au début de la seconde demie et Drummondville en profita pour prendre l'avance 6-3.

Le gardien Judith Bécharde a maintenu les Vulkins dans la partie pendant 10 minutes en réussissant de beaux arrêts.

Claudette Brûlé a enregistré un quatrième but pour Victoriaville. Johanne Fréchette avait marqué un autre but et Danielle Bélanger deux.

Les Voltigeurs de Drummondville ont donc remporté le championnat de la saison.

Les Vulkins pourront se reprendre à Québec, mais ils devront d'abord éliminer la puissante équipe du CEGEP de Rimouski.

Heppell et Bouchard a pris fin à la seconde partie lorsque le Lupien Machinerie les a blanchis 5 à 0 pour égaliser les chances dans la série. La troisième et la quatrième rencontres ont vu du jeu très mouvementé qui s'est soldé par des gains du Lupien Machinerie par les comptes de 3 à 1 et 2 à 1, et par le fait même devenir les grands champions des séries de fin de saison.

Parmi les dix premiers compteurs durant la saison régulière, six sont membres de l'équipe de la Ferronnerie Joyal, dont cinq aux premiers rangs. Avec un compte de 62 points, divisé en 25 filets et 37 mentions d'assistances, l'ex-Ranger Denis Laliberté se retrouve au sommet de la colonne des compteurs, devant Jean-Luc Bessette par la marge de 4 points. Le troisième rang est partagé entre Camil Boisclair et Bernard Lefebvre avec chacun 48 points. Les cerbères Marcel Bergeron et Michel Boisvert de l'équipe de la Ferronnerie Joyal, ont conservé la meilleure moyenne avec 3.80.

Handball à Victoriaville Les Vulkins en finale

Classement final

Équipe	P	G	D	N	Pts
Ferronnerie Joyal	15	14	1	0	28
Lemoyne Auto	15	8	7	0	16
Lupien Machinerie	15	7	8	0	14
Camil Boisclair (F.J.)	13	27	21	48	4
Bernard Lefebvre (F.J.)	15	31	27	48	0
Claude McClure (F.J.)	15	25	37	42	4
Jean-Luc Bessette (F.J.)	14	22	35	58	2
Denis Dupéré (L.M.)	14	22	35	25	3
Georges Bessette (F.J.)	13	14	21	35	3
Roger Smith (L.A.)	15	4	22	8	2
Pierre Lemaire (L.M.)	12	16	28	0	2
Richard Beaudoin (L.A.)	14	11	17	28	2

Compteurs

Joueur	P	B	A	Pts	PUN
Denis Laliberté (J.F.)	15	25	37	42	4
Jean-Luc Bessette (F.J.)	14	22	35	58	2
Camil Boisclair (F.J.)	13	27	21	48	4
Bernard Lefebvre (F.J.)	15	31	27	48	0
Claude McClure (F.J.)	15	25	37	42	4
Denis Dupéré (L.M.)	14	22	35	25	3
Georges Bessette (F.J.)	13	14	21	35	3
Roger Smith (L.A.)	15	4	22	8	2
Pierre Lemaire (L.M.)	12	16	28	0	2
Richard Beaudoin (L.A.)	14	11	17	28	2

Sommaires

Résultats

LNH

Division Est	Division Est					
	PJ	G	P	N	BP	BC PTS
Boston	73	50	14	9	330	199
Montréal	73	42	22	9	271	222
New York (Rangers)	73	38	22	13	280	226
Toronto	73	32	26	15	252	214
Buffalo	74	30	32	12	228	240
Détroit	73	28	35	10	238	296
New York (Islanders)	74	17	39	18	173	235
Vancouver	73	20	42	11	203	380

Division Ouest	Division Ouest					
	PJ	G	P	N	BP	BC PTS
Philadelphie	73	46	15	12	251	130
Chicago	73	37	14	22	249	132
Los Angeles	74	31	31	12	214	218
Atlanta	73	27	32	14	196	224
Minnesota	73	23	33	17	226	247
Pittsburgh	72	25	38	9	230	255
St-Louis	73	24	38	11	190	229
Californie	73	13	50	10	184	318

— Partie Montréal-Californie, non comprise

Samedi	Dimanche
Montréal à Los Angeles	Toronto à N.Y. (Rangers)
Rangers à Toronto	Détroit à Boston
Islanders à Vancouver	Californie à Vancouver
Boston à Philadelphie	Minnesota à Buffalo
Chicago à Detroit	St-Louis à Chicago
Pittsburgh à St-Louis	Atlanta à Pittsburgh
Minnesota à Atlanta	

AMH

Division Est	Division Est					
	PJ	G	P	N	BP	BC PTS
Nouvelle-Angleterre	76	42	30	4	267	254
Toronto	75	38	33	4	293	265
Québec	76	38	34	4	303	274
Cleveland	76	35	32	9	257	258
Chicago	74	36	33	5	257	261
New Jersey	75	32	39	4	259	294

Division Ouest	Division Ouest					
	PJ	G	P	N	BP	BC PTS
Houston	75	46	24	5	309	212
Minnesota	76	42	32	2	318	273
Edmonton	75	36	36	3	256	260
Winnipeg	75	33	37	5	253	283
Vancouver	74	26	47	1	269	325
Los Angeles	75	24	51	0	225	325

— Partie Chicago-Vancouver, non comprise

Samedi	Dimanche
Los Angeles à Cleveland	Chicago à Edmonton
Toronto à Québec	Vancouver à Winnipeg
	Houston à Minnesota
	Los Angeles à Toronto
	Québec à Nouv.-Angleterre
	Cleveland à Jersey

compteurs

ligue nationale

Équipe	PJ	G	P	N	BP	BC PTS
Esposito, B.	66	72	138			
Orr, B.	39	82	112			
Hodge, B.	47	53	100			
Martin, Buf.	47	34	81			
Clarke, Phil.	33	48	81			
Apps, Pit.	23	57	80			
Cashman, B.	24	54	78			
Havilli, Minn.	20	38	78			
MacDonald, Pit.	39	37	76			
Sirler, T.	33	43	76			

association mondiale

Équipe	PJ	G	P	N	BP	BC PTS
Walton, M.	54	59	113			
Lacroix, J.	31	75	106			
G. Howe, H.	31	69	100			
Connelly, M.	41	50	91			
Carleton, T.	35	56	91			
Hull, W.	49	40	89			
Larson, V.	48	38	86			
Bernier, Q.	37	49	86			
B. Campbell, V.	26	59	85			
Lund, H.	31	51	82			

Sommaire du baseball

Montréal 7, Detroit 5

Détroit	000 002 012-5	10 1
Montréal	023 020 003-7	10 1

Kansas City 5, Chicago 4

Chicago A	001 000 300-4	14 0
Kansas City	001 002 011-5	12 0

St-Louis 5, Cincinnati 4

Cincinnati	120 000 010-4	8 2
St-Louis	000 110 033-5	11 3

Philadelphie 3, Cincinnati 1

Cincinnati	000 000 010-1	4 0
Philadelphie	100 002 033-3	11 1

New York 11, Pittsburgh 5

New York N	21 002 051-11	17 2
Pittsburgh	000 001 220-5	12 2

St-Louis 5, Cincinnati 4

Cincinnati	120 000 010-4	8 2
St-Louis	000 110 033-5	11 3

Philadelphie 3, Cincinnati 1

Cincinnati	000 000 010-1	4 0
Philadelphie	100 002 033-3	11 1

New York 11, Pittsburgh 5

New York N	21 002 051-11	17 2
Pittsburgh	000 001 220-5	12 2

St-Louis 5, Cincinnati 4

Cincinnati	120 000 010-4	8 2
St-Louis	000 110 033-5	11 3

Philadelphie 3, Cincinnati 1

Cincinnati	000 000 010-1	4 0
Philadelphie	100 002 033-3	11 1

New York 11, Pittsburgh 5

New York N	21 002 051-11	17 2
Pittsburgh	000 001 220-5	12 2

St-Louis 5, Cincinnati 4

Cincinnati	120 000 010-4	8 2
St-Louis	000 110 033-5	11 3

Philadelphie 3, Cincinnati 1

Cincinnati	000 000 010-1	4 0
Philadelphie	100 002 033-3	11 1

New York 11, Pittsburgh 5

New York N	21 002 051-11	17 2
Pittsburgh	000 001 220-5	12 2

association mondiale

Edmonton 3 Minnesota 1

1. Edmonton, Sheehan 13 (Hamilton) 11:28
Pun.: Paradise Min (9:38), Patenaude E (14:10), Connelly Min. (18:03)

association mondiale

4. Minnesota, Smith 9 (Johnson, Gallant) 7:20
Pun.: Falkenberg E (1:17), Smith Min (13:23), Carlyle E (4:37), McMahon Min (15:28)

Winnipeg 7 Houston 5

1. Winnipeg, Ash 2 (Sutherland, Bordeleau) 3:04
6. Winnipeg, T. Hargreaves 4 (Johnson, Black) 5:37
8. Winnipeg, Sutherland 4 (Beudin, Bordeleau) 10:04
9. Winnipeg, Hull 50 (Snell, Huck) 13:02

Montréal 7, Detroit 5

Détroit	000 002 012-5	10 1
Montréal	023 020 003-7	10 1

Kansas City 5, Chicago 4

Chicago A	001 000 300-4	14 0
Kansas City	001 002 011-5	12 0

St-Louis 5, Cincinnati 4

Cincinnati	120 000 010-4	8 2
St-Louis	000 110 033-5	11 3

Philadelphie 3, Cincinnati 1

Cincinnati	000 000 010-1	4 0
Philadelphie	100 002 033-3	11 1

New York 11, Pittsburgh 5

New York N	21 002 051-11	17 2
Pittsburgh	000 001 220-5	12 2

St-Louis 5, Cincinnati 4

Cincinnati	120 000 010-4	8 2
St-Louis	000 110 033-5	11 3

Philadelphie 3, Cincinnati 1

Cincinnati	000 000 010-1	4 0
Philadelphie	100 002 033-3	11 1

New York 11, Pittsburgh 5

New York N	21 002 051-11	17 2
Pittsburgh	000 001 220-5	12 2

St-Louis 5, Cincinnati 4

Cincinnati	120 000 010-4	8 2
St-Louis	000 110 033-5	11 3

Philadelphie 3, Cincinnati 1

Cincinnati	000 000 010-1	4 0
Philadelphie	100 002 033-3	11 1

New York 11, Pittsburgh 5

New York N	21 002 051-11	17 2
Pittsburgh	000 001 220-5	12 2

St-Louis 5, Cincinnati 4

Cincinnati	120 000 010-4	8 2
St-Louis	000 110 033-5	11 3

Philadelphie 3, Cincinnati 1

Cincinnati	000 000 010-1	4 0
Philadelphie	100 002 033-3	11 1

New York 11, Pittsburgh 5

New York N	21 002 051-11	17 2
Pittsburgh	000 001 220-5	12 2

hockey inter-cités

Draveurs Bantam Inter-cités (30 parties)

Équipe	ass	pts	pun.
R Hébert (30)	35	27	64
F. Bellerose (30)	24	25	49
S. Hinc (21)	20	27	47
J. Pronovost (30)	21	25	46
M. Leblanc (27)	4	32	36
P. Lebeure (30)	13	19	32
M. Marchand (28)	13	12	25
R. Bergeron (30)	4	19	23
C. Bellerose (29)	4	16	20
A. Samson (30)	2	4	8
N. Ferron (27)	3	3	6
R. Auger (19)	3	2	5
J. Trépanier (29)	1	2	3
M. Ricard (27)	2	0	2
G. Fournier (23)	1	1	2
D. Riopel (27)	0	2	3
L. Grenier (18)	0	1	4
A. Plamondon (16)	0	0	0
D. Sauvé (2)	0	0	0
G. Black Jr (1)	0	0	0

Statistiques Draveurs Midget Inter-cités (30 parties)

Équipe	ass	pts	pun.
G. Leblanc (29)	15	20	23
J. Martel (27)	10	14	24
M. Trudeau (29)	9	14	23
L. Landry (27)	13	9	22
B. Paquette (29)	9	12	20
C. Lemay (27)	8	11	19
M. Durand (26)	7	4	11
E. Ledoux (26)	3	4	4
P. Larivière (28)	2	4	39
S. Plante (21)	2	4	14
M. Carle (26)	2	4	7
Y. Drouin (29)	2	4	6
S. Dionne (27)	0	2	23
G. Rivard (23)	1	2	3
D. Riopel (29)	0	3	5
J. Lessard (26)	1	1	0
G. Parmentier (2)	0	1	0
M. Balleu (13)	0	0	7
A. Desmarais (17)	0	0	0
E. Desmarais (1)	0	0	0

Statistiques Draveurs Pee-Wee Inter-cités (30 parties)